



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Conseil des États
Commission de l'environnement, de
l'aménagement du territoire et de l'énergie
Madame Adèle Thorens Goumaz
Présidente de la commission
3003 Berne

Courriel : wald@bafu.admin.ch

Fribourg, le 5 décembre 2023

2023-1112

21.463 lv. pa. Fässler Daniel – Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses – Révision partielle de la loi sur les forêts – procédure de consultation

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre demande de prise de position dans l'affaire citée en titre et avons l'avantage de vous faire part, ci-après, de nos remarques.

Le Conseil d'Etat est favorable à l'introduction de l'article 41b tel que formulé dans le projet de modification de la loi sur les forêts (Lfo). La publication de recommandations de prix ne sera pas utile uniquement aux propriétaires privés non organisés, mais également aux unités de gestion forestières et aux entreprises forestières, gérées par des professionnels.

Il sera intéressant de préciser qui représente « les fournisseurs et les acheteurs ». S'agira-t-il des mêmes acteurs qu'auparavant ? L'histoire a en effet déjà montré qu'un désaccord entre ces représentants pouvait poser des problèmes, voire empêcher la publication. Il s'agira de clarifier la marche à suivre en cas de désaccord entre les parties et d'assurer la légitimité des représentants des fournisseurs ainsi que des acquéreurs.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et en restant à disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—

à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, pour elle, le Service des forêts et de la nature et l'Institut agricole de Grangeneuve ;

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

à la Chancellerie d'Etat.